



**ACF INTERNATIONAL NETWORK**  
**DOCUMENT DE POSITIONNEMENT**  
**POLITIQUE DE RECHERCHE ACF-IN**





## DÉCLARATION CONCERNANT LES DROITS D'AUTEUR

© Action Contre la Faim, membre d'Action contre la Faim-International Network (ACF-IN).

Reproduction autorisée, moyennant mention de la source, sauf spécification contraire. Si la reproduction ou l'utilisation de données textuelles et multimédias (son, images, logiciels, etc.) sont soumises à autorisation préalable, cette autorisation annulera l'autorisation générale susmentionnée et indiquera clairement les éventuelles restrictions d'utilisation

## CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

Le présent document vise à promouvoir l'accès du public aux informations relatives à ses initiatives et aux politiques d'ACF-IN en général. Notre objectif est de diffuser des informations exactes et à jour à la date de création. Nous nous efforcerons de corriger les erreurs qui nous seront signalées. Toutefois, ACF-IN n'assume aucune responsabilité quant aux informations que contient le présent document.

Ces informations :

- sont exclusivement de nature générale et ne visent pas la situation particulière d'une personne physique ou morale ;
- ne sont pas nécessairement complètes, exhaustives, exactes ou à jour ;
- renvoient parfois à des documents ou sites extérieurs sur lesquels ACF n'a aucun contrôle et pour lesquels ACF décline toute responsabilité ;
- ne constituent pas de manière exhaustive un avis juridique.

La présente clause de non-responsabilité n'a pas pour but de limiter la responsabilité d'ACF de manière contraire aux exigences posées dans les législations nationales applicables ou d'exclure sa responsabilité dans les cas où elle ne peut l'être en vertu desdites législations.

**Conception graphique** : Séverine Hébrard, [www.studiosbdesign.com](http://www.studiosbdesign.com)

**Photo de couverture** : © ACF- Philippe Crahay – Darfour

**Achévé d'imprimer en décembre 2008** sur les presses de l'Imprimerie Moselle Vieillebard, La Prairie de Villebon, 91140 Villebon sur Yvette **Imprimé sur papier recyclé** Cyclus Print

**Dépôt légal** : décembre 2008

© **Action contre La Faim, 2008** - 4, rue Niepce 75662 Paris cedex 14

**Pour nous soutenir, consultez notre site** : [www.actioncontrelafaim.org](http://www.actioncontrelafaim.org)



© ACF – O Serrano



© ACF – Tadjikistan



© D. Galerchols – Somalie

## TABLE DES MATIERES

<b>SCHÉMAS ET ENCADRÉS</b>	<b>4</b>
<b>ACRONYMES</b>	<b>4</b>
<b>RESUME</b>	<b>5</b>
<b>INTRODUCTION</b>	<b>6</b>
<b>I. Pourquoi des actions de recherche au sein d'ACF-IN ?</b>	<b>7</b>
1. Présentation générale d'ACF-IN	7
2. Politique d'intervention technique	7
. Les principes de base des interventions techniques d'ACF-IN	7
. Le cadre conceptuel de la malnutrition	9
3. Maintenir un niveau de qualité élevé des interventions techniques	10
<b>II. Qu'est-ce que la recherche ACF-IN ?</b>	<b>12</b>
4. Définition	12
5. Objectifs	12
. Objectifs globaux et spécifique	12
. A qui se destinent les résultats de la recherche ?	13
6. Caractéristiques de la recherche ACF-IN	13
7. Présentation des activités de recherche	15
. Rappel des activités techniques	15
. Priorités de recherche (2007-2010)	16
. Typologie des activités de recherche ACF-IN	17
<b>III. Mettre en œuvre des programmes de recherche ACF-IN : les principes de base</b>	<b>18</b>
1. Définition des besoins et des priorités	18
2. Support du Conseil Scientifique International	18
3. Cycle d'un projet de recherche ACF-IN	19
4. Partenariats pour la recherche	20
5. Considérations éthiques	21
6. Témoigner des besoins de recherche auprès de la communauté internationale	21
<b>ANNEXES</b>	<b>22</b>
Annexe 1 : Présentation des pays d'intervention ACF-IN (2007)	23
Annexe 2 : Les Objectifs du Millénaire pour le Développement	24
Annexe 3 : Charte ACF-IN	25
Annexe 4 : Liste des activités techniques	26
Annexe 5 : Présentation de l'Observatoire de la Faim (le "Hunger Watch")	30
<b>RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES</b>	<b>31</b>



## SCHÉMAS ET ENCADRÉS

<b>Schéma 1</b>	Le cadre conceptuel de la malnutrition	8
<b>Schéma 2</b>	Le développement technique	10
<b>Schéma 3</b>	Le cycle du projet de recherche	19
<b>Encadré 1</b>	Qu'est-ce que la recherche scientifique ? Définitions globales	12
<b>Encadré 2</b>	Intérêt de la recherche pour les interventions humanitaires	14
<b>Encadré 3</b>	Identification des activités de recherche au sein d'une organisation : notions de base	15

## ACRONYMES

<b>ACF-IN</b>	Action Contre la Faim - International Network
<b>FAO</b>	Food Agricultural Organization
<b>IRD</b>	Institut de Recherche pour le Développement
<b>ONG</b>	Organisation Non Gouvernementale
<b>OCDE</b>	Organisation de Coopération et de Développement Economiques
<b>UNICEF</b>	United Nations Children's Fund
<b>VIH</b>	Virus de l'Immunodéficience Humaine
<b>WHO</b>	World Health Organization

# RÉSUMÉ

Ce document présente la **politique de recherche d'Action contre la Faim – Réseau International (ACF-IN)**.

En tant qu'Organisation Non Gouvernementale (ONG) impliquée dans la lutte contre la faim, ACF-IN intervient principalement dans quatre **domaines d'activités techniques** : la nutrition et la santé ; la sécurité alimentaire ; l'eau, l'assainissement et l'hygiène ainsi que le plaidoyer. L'objectif global de l'organisation est de permettre aux plus démunis de recouvrer au plus vite leur autonomie alimentaire et les moyens de vivre sans dépendre d'une assistance extérieure. Par déontologie envers les populations pour lesquelles elle agit, ACF-IN s'est toujours efforcée de développer des **programmes de qualité**, fondés sur les besoins et le bien-être des populations bénéficiaires. Le **développement des activités techniques** s'appuie sur des étapes-clés, visant à améliorer de façon continue la qualité des pratiques mises en œuvre au sein des programmes de terrain : capitalisation ; réalisation d'études et de programmes de recherche ; diffusion et valorisation du savoir.

La **recherche ACF-IN** est dédiée au service des **bénéficiaires**, des **praticiens humanitaires** et mise à profit au sein des **réseaux internationaux**. Elle suit les principes fondateurs d'ACF-IN. C'est une recherche scientifique **appliquée, participative** et **éthique**. Ses objectifs globaux sont de contribuer à **l'amélioration de l'impact des programmes** humanitaires au profit des bénéficiaires ; à la réduction des taux de mortalité et de morbidité ; à la reconnaissance et à la valorisation du **savoir-faire humanitaire** ainsi qu'à l'augmentation et au partage des connaissances à l'international. Son objectif spécifique est **d'améliorer la réponse humanitaire** d'ACF-IN sur ses terrains d'intervention en développant des capacités analytiques opérationnelles et des méthodes rigoureuses et efficaces. La recherche ACF-IN rassemble l'ensemble des activités aboutissant à la **production de connaissances nouvelles**, produites sur des bases scientifiques au sein du réseau. Il s'agit d'un procédé, incluant des activités larges allant de la définition d'un problème à l'utilisation des résultats.

Les projets mis en œuvre dans ce cadre suivent les étapes du **cycle de projet de recherche** : étude bibliographique ; mise en œuvre du programme ; analyse et valorisation des résultats. Ils répondent à des recommandations éthiques. Ils sont élaborés et développés en collaboration avec des **partenaires scientifiques**. La définition des priorités de recherche et du suivi des programmes est réalisée avec le support d'un **Conseil Scientifique International**, constitué de personnalités du monde académique. Disposant d'un accès privilégié aux groupes et aux communautés sur ses terrains d'intervention, ACF-IN possède une connaissance fine des besoins des populations au service desquelles elle opère. Elle considère comme un devoir de **témoigner des besoins** de recherche auprès de la communauté internationale au profit des populations les plus défavorisées.

# INTRODUCTION



© ACF - J. Lapégué - Afghanistan

**Action contre la Faim – International Network (ACF-IN)** est une Organisation Non Gouvernementale (ONG) œuvrant dans la lutte contre la faim dans les pays en développement.

Aujourd'hui, 854 millions de personnes souffrent en effet toujours de la faim dans le monde (FAO, 2006) et plus d'un milliard de personnes n'ont pas accès à l'eau potable (WHO/Unicef JMP, 2004).

Afin d'implanter des réponses appropriées à la lutte contre la faim dans ses programmes d'intervention,

ACF-IN organise ses activités autour de **quatre principaux domaines** d'intervention : la nutrition et la santé (dont la santé mentale) ; la sécurité alimentaire ; l'eau, l'assainissement et l'hygiène ainsi que le plaidoyer. Développant ses activités dans ces différents domaines, ACF-IN a toujours attribué une place considérable à la **qualité de l'expertise technique** au sein de ses programmes, et est reconnue au plan international pour cela.

Stimuler l'innovation ; capitaliser les expériences de terrain ; développer des études et des actions de recherches ; créer, valoriser, partager et diffuser les connaissances constituent les piliers du développement technique d'ACF-IN.

Ainsi, la recherche, en tant que moyen défini au service du développement technique, **regroupe l'ensemble des actions menées sur des bases scientifiques en vue de créer des connaissances et des savoirs-faire nouveaux**. La recherche a toujours été considérée en interne comme un ingrédient essentiel pour la mise en œuvre de programmes opérationnels de **qualité**, et comme une composante essentielle de l'action.

Ce document présente la politique de recherche d'ACF-IN. Il permet de la caractériser et de proposer un cadre global valide pour toute recherche ACF-IN. Il est un guide conceptuel à l'usage du personnel d'ACF-IN dans la structuration de programmes de recherche.

Divisé en trois grandes parties, ce document rappelle les **motivations** qui animent ACF-IN à développer des activités de recherche, présente la **définition** de la recherche ACF-IN et expose les **principes fondateurs** pour le développement de programmes de recherche ACF-IN opérationnels.

# I. POURQUOI DES ACTIONS DE RECHERCHE AU SEIN D'ACF-IN ?

## 1. PRÉSENTATION GÉNÉRALE D'ACF-IN

Action contre la Faim – International Network a été fondée en 1979 pour apporter de l'aide aux pays du monde entier, dans le domaine de la **lutte contre la faim**. Aujourd'hui, ACF-IN est reconnue au plan international comme un acteur majeur dans la lutte contre la faim.



© Stéphanie Rivoal - Darfour

**L'objectif** d'ACF-IN est de sauver des vies, de préserver et de restaurer la sécurité alimentaire pour les populations. ACF-IN contribue à la protection des populations en agissant et/ou en dénonçant, preuves à l'appui. Elle agit en cas de crises graves d'origine naturelle ou humaine menaçant la sécurité alimentaire des populations ou provoquant des famines, dans les situations de crises sociales/économiques liées à des circonstances intérieures ou extérieures plaçant des groupes ou des personnes dans les situations d'extrême vulnérabilité, dans des situations où la survie des populations dépend de l'assistance humanitaire. ACF-IN intervient dans plus de 40 pays (Annexe 1).

ACF-IN contribue à l'éradication de la faim dans le monde, à la réduction de la mortalité infantile, ainsi qu'à l'amélioration de la santé maternelle. Elle participe ainsi à l'atteinte des objectifs 1, 4 et 5 des Objectifs du Millénaire pour le Développement d'ici à 2015. Elle collabore à la mise en place de tous les efforts nécessaires pour atteindre ces objectifs, avec notamment un travail sur la diversification de ses partenariats (Annexe 2).

Afin de répondre aux besoins des populations et de lutter efficacement contre la faim, ACF-IN a centré ses activités sur quatre axes principaux : nutrition et santé ; sécurité alimentaire ; eau, assainissement et hygiène ainsi que plaidoyer.

La mise en place de ces activités se fait **dans le respect des six principes fondamentaux**, véritables piliers des interventions d'ACF-IN : indépendance, neutralité, non discrimination, accès libre et direct aux victimes, professionnalisme, transparence.

Ces principes sont décrits dans la **charte d'ACF-IN** (Annexe 3).

## 2. POLITIQUE D'INTERVENTION TECHNIQUE

### Les principes de base des interventions techniques d'ACF-IN

Toutes les interventions d'Action contre la Faim – International Network respectent **les normes humanitaires internationales** figurant dans le code de conduite de la Croix-Rouge internationale et du Croissant Rouge de 1994, le Code de conduite de « People in Aid », le Projet Sphère, le Droit à la nourriture<sup>(1)</sup>, le Droit à l'eau<sup>(2)</sup>, les normes de suivi et évaluation selon l'OCDE.

Afin de répondre aux besoins des populations, de protéger ses intérêts le mieux possible, d'assurer la

1/ Déclaration de Rome sur la Sécurité alimentaire mondiale, 1996

«Nous, les chefs d'Etat et de Gouvernement,... réaffirmons le droit de chacun d'avoir accès à une nourriture saine et nutritive, conformément au droit à une nourriture suffisante et au droit fondamental que toute personne a d'être à l'abri de la faim.»

**Pacte international sur les droits économiques, sociaux et culturels**, 1966

"Les Etats parties prenants de ce présent Pacte reconnaissent le droit de toute personne à un niveau de vie suffisant... y compris une nourriture suffisante..." et s'engagent à prendre les mesures appropriées pour réaliser ce droit ». Article 11(1)

**Déclaration universelle des Droits de l'Homme**, 1948

"Toute personne a droit à un niveau de vie suffisant pour assurer la santé et le bien-être de lui-même et de sa famille, notamment pour l'alimentation..." Article 25 (1)

2/ L'observation générale No. 15 sur le Droit à l'Eau a été adoptée par le Comité des Droits économique, sociaux et culturels des Nations unies lors de sa vingt-neuvième session du 26 novembre 2002 (UN Doc. E/C.12/2002/11). L'observation contient des directives pour les Etats parties prenants sur des droits à l'Eau dans deux articles du Pacte international sur les droits économiques, sociaux et culturels - Article 11 (le droit à un niveau de vie suffisant) et Article 12 (le droit à la santé).

cohérence des activités techniques et de respecter la politique des gouvernements en place, Action contre la faim- International Network a défini des **priorités d'intervention technique** fondées sur les dix points suivants :

1. respecter la dignité des bénéficiaires ;
2. assurer la sécurité lors du déroulement des projets pour les bénéficiaires et pour le personnel ;
3. répondre prioritairement aux activités d'assistance vitale de type « life-saving » ;
4. impliquer les populations bénéficiaires ;
5. collaborer avec des partenaires locaux de manière à assurer la pérennité des interventions ;
6. développer une approche intégrée, une cohérence et une harmonisation des actions;
7. prendre en compte des thématiques transverses (VIH, personnes âgées, handicapées, ...)
8. optimiser les ressources et assurer la qualité des programmes ;
9. favoriser l'apprentissage et l'innovation ;
10. évaluer les activités.

La qualité des interventions sur le terrain est également assurée par l'émission de rapports réguliers, la mise en œuvre de procédures de contrôle et la présence d'équipes qualifiées.

### Le cadre conceptuel de la malnutrition

La stratégie d'intervention d'Action contre la Faim – International Network repose sur le cadre conceptuel de malnutrition :

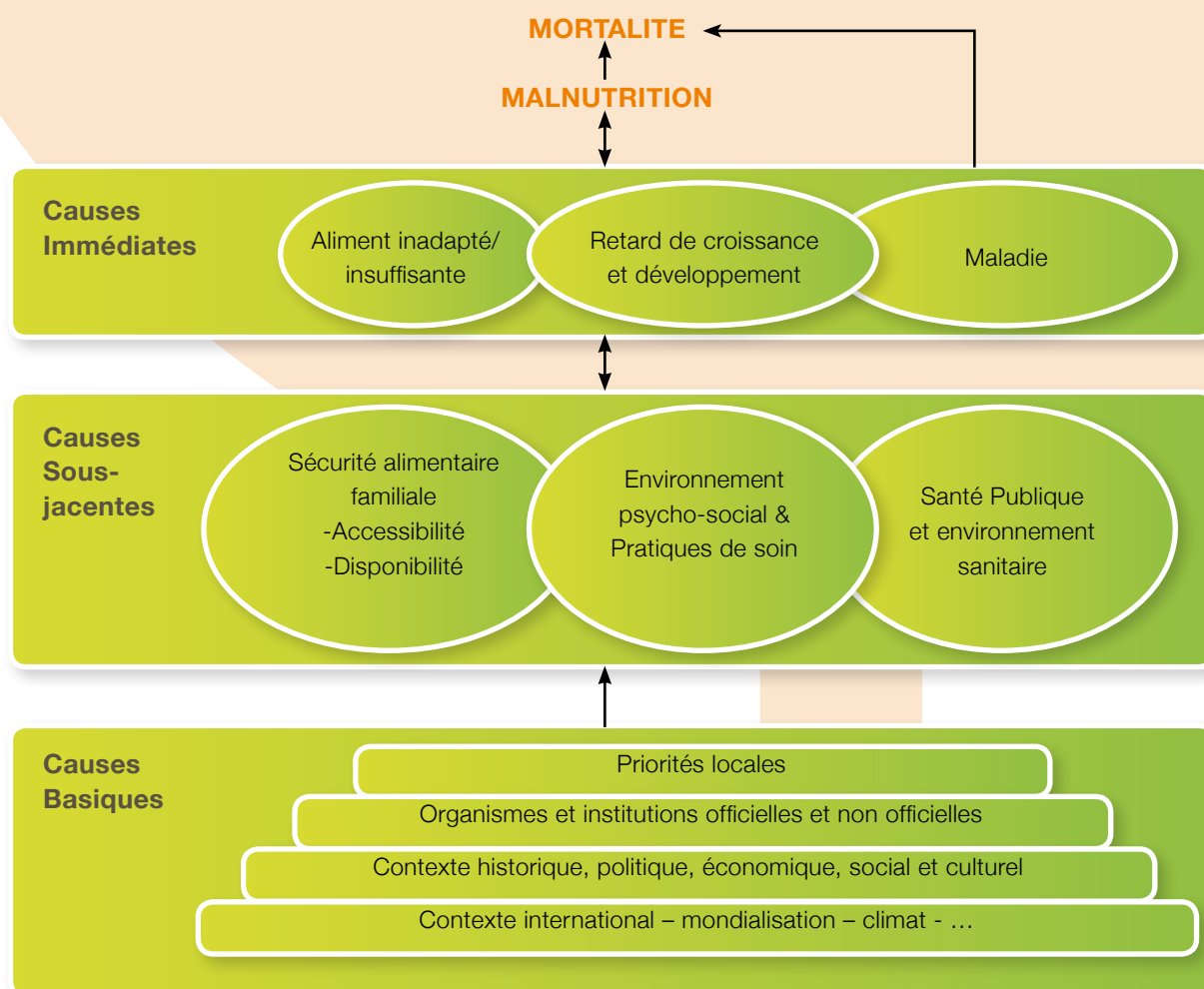


Schéma 1: Le cadre conceptuel de la malnutrition

Le "Cadre conceptuel de la malnutrition" (CCM) renvoie à un schéma élaboré par Unicef en 1990, repris et adapté par ACF-IN.

**L'objectif global d'ACF-IN est de réduire le taux de mortalité lié à la malnutrition aiguë.** La malnutrition provoque plus de la moitié des mortalités infantiles. Aujourd'hui, environ 20 millions d'enfants de moins de 5 ans souffrent de malnutrition aiguë sévère (The Lancet, 2008).

Combattre la malnutrition signifie s'attaquer à ses origines multifactorielles réparties en trois niveaux :

- les **causes immédiates** consistent en une prise de nourriture peu adaptée, une croissance inadéquate et un développement anormal des maladies, ayant des conséquences immédiates sur le statut nutritionnel,
- les **causes sous-jacentes** de la malnutrition sont la sécurité alimentaire des ménages, les pratiques en matière de soins et de souffrance psychologique, de santé publique et d'environnement social,
- ces dernières sont directement liées aux causes de base que sont **les priorités nationales et internationales**, elles-mêmes liées aux organisations et aux institutions officielles et de la société civile, en fonction du contexte historique, politique, économique, environnemental et culturel, ainsi qu'à la mondialisation.

C'est ainsi qu'Action contre la Faim - International Network agit selon les quatre axes principaux d'intervention mentionnés précédemment :

© ACF - J. Lapéguie - Afghanistan



**Nutrition et Santé, incluant les pratiques de soin et la santé mentale** : le personnel d'ACF-IN évalue, prévient et traite la malnutrition aiguë au sein des populations à risques (enfants en bas âge, femmes enceintes et en période d'allaitement), notamment VIH-positives.

© E. Simiand - Burundi



**Eau, Assainissement et Hygiène** : les actions du réseau international d'Action contre la Faim doivent permettre d'apporter aux populations vulnérables un accès à l'eau potable et à un environnement sanitaire décent.

© David Sauveur / Vu - Afghanistan



**Sécurité Alimentaire** : les interventions dans le domaine de la sécurité alimentaire visent à réaliser une analyse précise de la situation des zones sélectionnées dans lesquelles vivent les populations vulnérables et à proposer et implanter des mesures appropriées.

En support à ces activités techniques, Action contre la Faim - International Network développe des activités de **plaidoyer**. Ces activités consistent à intervenir auprès des organisations adéquates, des structures institutionnelles et de l'opinion publique de manière à faire évoluer les situations de certains contextes (politiques ou pratiques en faveur des populations affectées).

### 3. Maintenir un niveau de qualité élevé des interventions techniques

Le développement technique vise à de déployer les solutions techniques les plus adaptées aux besoins des populations, au regard des avancées technologiques ou méthodologiques internes et externes dans chacun des domaines d'intervention d'Action contre la Faim - International Network. Il aspire à positionner les équipes de terrain au sein d'une logique d'amélioration, définie en six étapes (cf. Schéma 2) :

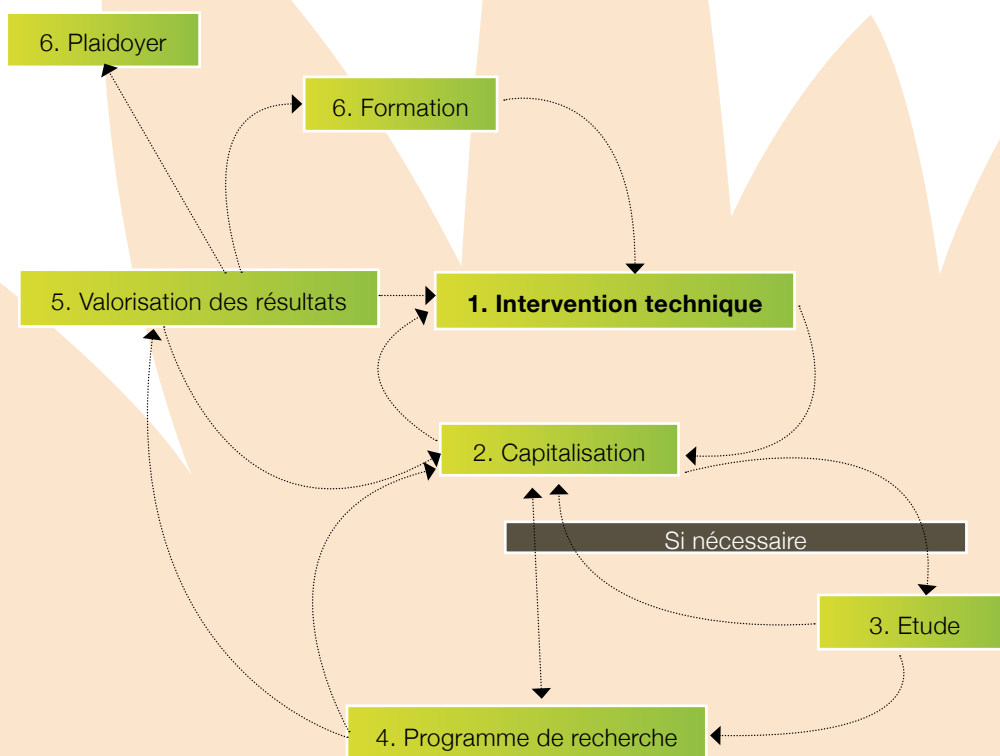


Schéma 2 : Le développement technique.

La recherche, en tant qu'étape du développement technique, contribue à l'amélioration des interventions sur le terrain.

**1. Intervention technique** : les besoins techniques émanent de questions rencontrées au sein des projets mis en oeuvre sur le terrain.

**2. Capitalisation** : La capitalisation est le procédé qui consiste à évaluer, documenter et diffuser les leçons tirées de l'expérience acquise en vue d'améliorer les programmes à venir. Action contre la Faim - International Network réalise des évaluations, fournit des supports documentaires et communique toute information tirée de son expérience, en vue d'alimenter les programmes futurs. La capitalisation s'effectue dans les différents domaines d'intervention (synthèses bibliographiques, analyses des données recueillies sur le terrain, analyse des évaluations, procédures de contrôle internes et externes des programmes,...).

Il peut s'avérer ensuite utile de mettre en oeuvre une étude ou une recherche spécifique pour répondre à la question initialement posée sur le terrain.

**3. Etudes et 4. Recherche** : une **étude** est une analyse ou une synthèse réalisée sur un sujet spécifique. Une **recherche** est un processus scientifique dont la résultante est la production de connaissances nouvelles.

Nonobstant les résultats obtenus à l'issue d'une étude ou d'une recherche, il est important de valoriser les résultats et de les mettre à profit des personnes potentiellement intéressées.

**5. Valorisation des connaissances** : toute connaissance acquise au cours d'une activité technique est transmise, **publiée et partagée** au sein du réseau ACF-IN et avec la communauté internationale lorsque cela est approprié. Si les résultats donnent lieu à des outils, techniques et méthodes nouveaux, ceux-ci sont intégrés dans les sessions de formation.

**6. Plaidoyer** : les informations recueillies peuvent être mises à profit pour des actions spécifiques de plaidoyer.

**En conclusion**, par devoir moral envers les bénéficiaires, Action contre la Faim - International Network a, depuis sa création, implanté et développé des activités de recherche. La recherche est un outil permettant en effet à ACF-IN de répondre au principe du **professionnalisme** de la charte (Annexe 3), principal garant de la rigueur dans le développement des activités techniques.



© ACF- Burundi

# II. QU'EST-CE QUE LA RECHERCHE ACF-IN?

## 1. Définition

Une activité de recherche ACF-IN est une activité qui contribue à l'accroissement des connaissances sur des bases scientifiques en vue de perfectionner les interventions d'Action contre la Faim - International Network.

La recherche ACF-IN regroupe ainsi toutes les activités ACF-IN participant à l'augmentation des savoirs sur des bases scientifiques.

### Encadré 1 – Qu'est-ce que la recherche scientifique? Définitions globales.

La **science** pourrait être définie comme un **ensemble de connaissances structurées** dans un **domaine précis**, valides de manière « universelle » car étant obtenues à l'aide d'une **méthode rigoureuse et fiable**. La **recherche scientifique** est ainsi le **processus** permettant **d'accroître** l'état des connaissances dans un domaine spécifique donné.

**Différents types de recherches** peuvent être distingués (Manuel de Fracasti, 2002):

- **la recherche fondamentale** est le travail expérimental ou théorique effectué dans le but d'acquérir des connaissances nouvelles sur la création des phénomènes et sur les faits apparents, sans aucune finalité d'application ou d'utilisation particulière.

- **la recherche appliquée** est également une recherche réalisée dans le but d'acquérir des connaissances nouvelles. Cependant, elle est a priori directement orientée vers une pratique ciblée ou objective. Elle consiste à :

- étudier les applications possibles des connaissances actuelles dans la résolution de problèmes spécifiques liés à leur implantation,
- implanter de nouvelles méthodes ou des outils spécifiques aux missions et/ou aux intervenants locaux, permettant de mettre en place les objectifs prédéterminés.



© ACF – J. Lapègue - Sri Lanka

## 2. Objectifs

### Objectifs globaux et spécifique

Les **objectifs globaux** de la recherche ACF-IN sont de contribuer :

- à l'amélioration de l'impact des programmes humanitaires en les adaptant aux connaissances existantes disponibles,
- à la diminution des taux de mortalité et de morbidité,
- à la reconnaissance et à la valorisation du savoir-faire humanitaire au plan international,
- à l'augmentation et au partage des connaissances globales.

L'**objectif spécifique** est d'améliorer la qualité d'améliorer la réponse humanitaire d'Action contre la Faim - International Network sur ses terrains d'intervention en développant des capacités analytiques opérationnelles et des méthodes rigoureuses et efficaces.

Les **sous-objectifs** de la recherche sont :

- le renforcement des capacités opérationnelles,
- le renforcement des capacités techniques,
- le renforcement des capacités de plaidoyer,
- le renforcement des capacités de légitimité d'intervention,
- le renforcement des capacités de l'organisation à rendre des comptes.

### A qui sont destinés les résultats de recherche ?

Les résultats de la recherche ACF-IN sont dédiés à, et donc utilisables par :



© C. Douy/VU - Mongolie

#### Les bénéficiaires des programmes humanitaires

La recherche, d'intérêt public, est destinée à répondre aux besoins des bénéficiaires des interventions humanitaires.



© Damien Guérchais - Somalie

#### Les collaborateurs humanitaires

Les activités de recherche aboutissent à la création d'**outils opérationnels** pour le personnel humanitaire (protocoles, recommandations, manuels, outils de formation...).

Ces outils peuvent être des applications de résultats issus de la recherche fondamentale, des adaptations d'outils existants aux opérations de terrain ou la définition de nouveaux outils.



© ACF - Rencontre sur la Faim

#### La communauté internationale

Les résultats des recherches sont **partagés et diffusés** auprès de la société civile, des communautés internationales institutionnelles, opérationnelles et scientifiques, selon les réseaux de diffusion internationaux.

## 3. Caractéristiques de la recherche ACF-IN

### Scientifique

Les résultats d'un programme de recherche sont obtenus à l'aide d'une méthode scientifique.

### Appliquée

La recherche réalisée par Action contre la Faim - International Network vise à produire des outils et des méthodologies à destination des bénéficiaires et/ou du personnel humanitaire agissant sur les programmes de terrain.

### Participative

« La participation communautaire est un processus au travers duquel les différents acteurs ont une influence et un contrôle sur les initiatives de développement, ainsi que sur les décisions et les ressources qui



© ACF - RDCongo



les affectent » (Banque mondiale – Rapport final du groupe de formation, 1986).

Action contre la Faim – International Network mène autant que possible ses activités de recherche dans une approche participative incluant les bénéficiaires et les différents acteurs d'un secteur. Ce type d'intervention permet une meilleure appropriation des résultats et un échange de compétences entre les bénéficiaires et les acteurs locaux. Il participe à la qualité et au maintien des interventions.

### **Ethique**

Les projets de recherche font l'objet d'une revue des besoins éthiques. Un projet de recherche peut nécessiter la définition de procédures claires permettant d'obtenir un consentement éclairé de la part des personnes, des communautés locales et des gouvernements nationaux impliqués dans l'action de recherche. Il peut nécessiter l'obtention d'une autorisation éthique officielle dans le pays où est implantée la recherche.



© Stéphanie Rivcaï – Darfour

### **Conforme aux principes généraux d'ACF-IN**

Toute activité de recherche est mise en place selon les principes généraux et techniques d'ACF-IN.

#### **Encadré 2 : Intérêt de la recherche pour les interventions humanitaires**

La recherche permet d'apporter aux programmes d'Action contre la Faim - International Network innovation, répliquabilité, fiabilité, anticipation, amélioration du savoir-faire humanitaire.



© ACF – L. Theeten – Sri Lanka

#### **La recherche stimule l'innovation**

La recherche permet de stimuler l'émulation dans un secteur déterminé, pouvant aboutir à une **innovation**.

Pour ACF-IN, une innovation est tout procédé qui engendre de la nouveauté. Elle inclue une gamme variée d'activités, allant du développement de nouvelles idées à la diffusion d'un produit nouveau, d'une méthode nouvelle, d'une nouvelle technique à destination des usagers.

#### **La recherche permet de cibler un plus grand nombre de bénéficiaires**

Comparativement à un programme technique opérationnel usuel, un programme de recherche permet non seulement de servir les intérêts des bénéficiaires du programme, mais également ceux de programmes techniques à venir, voire dans d'autres contextes. En effet, les résultats de recherche, parce que produits à l'aide d'une méthode scientifique, sont susceptibles d'être **reproduits** dans d'autres contextes. La recherche peut ainsi permettre de standardiser les interventions d'Action contre la Faim - International Network.

#### **La recherche garantit la fiabilité d'une intervention**

Comme indiqué dans la définition de la recherche, toute recherche s'appuie sur une méthode rigoureuse et fiable. La recherche constitue ainsi le principal garant de la **fiabilité** et donc de la **qualité** des outils et des méthodes engendrés par ces recherches.

#### **La recherche permet d'anticiper les besoins de terrain**

Action contre la Faim - International Network opère une action de veille scientifique, technique et opérationnelle dans ses domaines d'intervention, en vue de prospecter et d'anticiper les besoins de terrain.

### **La recherche permet l'expansion des connaissances scientifiques et du savoir-faire humanitaire**

La recherche participe à l'expansion des connaissances de terrain aussi bien pour les réseaux scientifiques que pour les acteurs humanitaires, dans des domaines précis.

### **La recherche permet d'augmenter la visibilité sur les domaines d'intervention**

La recherche permet aux intervenants intérieurs et extérieurs d'avoir une meilleure **visibilité** et une meilleure connaissance des activités d'Action contre la Faim - International Network.

## **4. Présentation des activités de recherche**

### **Rappel : Activités techniques**

Action contre la Faim - International Network intervient dans les domaines de la nutrition et de la santé; de l'eau, l'assainissement et l'hygiène; ainsi que de la sécurité alimentaire. Tous ces domaines d'action, ainsi que les activités qui s'y rattachent (Annexe 4), sont susceptibles de faire l'objet d'actions de recherche au sein du réseau.

L'Observatoire de la Faim ACF-IN (ou « Hunger Watch ») recueille différentes données permettant de mener à bien ces actions (Annexe 5).

### **Encadré 3 : Identification des activités de recherche au sein d'une organisation : notions de base (OCDE, 2002)**

Parmi les projets innovants, certains apportent des **connaissances nouvelles**, d'autres permettent d'engendrer **de nouvelles applications**.

- Le critère de la « **nouveauté** » est un critère essentiel permettant de distinguer une activité de recherche d'autres activités.

- **D'autres critères** peuvent aider à faire la distinction entre les activités de recherche et les activités techniques, à savoir :

- l'existence de relations avec des institutions ou des laboratoires de recherche,
- l'existence de publications de résultats des recherches dans des revues scientifiques, l'organisation de conférences scientifiques et la participation dans des re-lectures scientifiques,
- la construction de prototypes ou d'installations pilotes,
- la nécessité de mettre en œuvre des procédures éthiques ou d'avoir recours à des autorisations nationales.

- Exemples d'activités de recherche :

- développement de nouvelles méthodologies et d'outils de contrôle,
- lancement d'un prototype et de programmes pilotes.

Nota Bene : Les projets de recherche ACF-IN ne souscrivent pas systématiquement à l'ensemble des critères énoncés ci-dessus (cf. chapitre III). En revanche, ils permettent d'aider à identifier a posteriori des recherches potentielles nées d'initiatives locales.



## Exemples d'activités de recherche

Action contre la Faim - International Network développe des activités de recherche dans les domaines suivants:



© ACF

### Nutrition et Santé :

- Malnutrition et enfants de moins de 6 mois.
- Malnutrition chez les adultes.
- Nutrition et VIH : amélioration des protocoles de traitement pour les bénéficiaires VIH-positifs.
- Malnutrition et Micronutriments.
- Malnutrition et handicap.
- Malnutrition chez la femme enceinte.



© ACF - E. Caroline Wilkinson - RDCongo

### Santé mentale et pratiques de soins :

- Insuffisance en lait maternel.
- Amélioration de la relation mère-enfant dans les Programmes de Nutrition Thérapeutiques.
- Développement psychomoteur de l'enfant sévèrement malnutri.



© ACF - H. Deret - Somalie

### Sécurité alimentaire :

- Alternatives à l'aide alimentaire : les interventions monétaires directes.
- Sécurité alimentaire et transfert social (« nutritional safety nets »).
- Changement climatiques et impacts humanitaires.
- Intégration des risques environnementaux.



© ACF - Sri Lanka

### Eau, Assainissement et Hygiène :

- Prospection géophysiques des nappes d'eau souterraines.
- Droit à l'eau au service des populations vulnérables.
- Mécanismes de distribution d'eau : systèmes gravitaires d'alimentation en eau et pompes Bélier.
- Traitement opérationnel & stratégique de données géophysiques, application de la Résonance Magnétique Protonique (RMP).
- Traitement et usage de l'eau domiciliaire, gestion de l'eau à domicile.
- Enquête sanitaires et gestion des infrastructures par un partenaire local.
- Cohérence, couverture, Système d'Information Géographique.
- Approche communautaire, assainissement à couverture totale.
- Latrines & handicap.



© J. Langevin - Deadline - Somalie

### Problématiques transversales :

- Amélioration et promotion de l'approche intégrée.
- Nouvelles méthodes et meilleures pratiques d'assistance aux plus défavorisés en milieu urbain.
- Adaptation des projets liés au risque de réchauffement climatique en milieu sahélien.
- Transfert sud-sud des techniques d'irrigation à vocation agricole.
- Utilisation des nouvelles technologies de l'information au service de l'humanitaire.
- Création d'une plate-forme de recherche à vocation humanitaire.

### **Thèses ACF-IN :**

- « Insuffisance en lait maternel et souffrances psychologiques en Afghanistan », en collaboration avec l'Université de Bordeaux (2005-2008).
- « Etude hydrogéophysique de deux aquifères côtiers de la région de Surathkal (Inde) », en collaboration avec l'Institut de Recherche et Développement (IRD) (2006-2009).
- « Droit à l'eau et mobilisations sociales dans des sociétés du Sud » en collaboration avec le Laboratoire Territoires, Techniques et Sociétés (LATTS) (2008-2011).

### **Typologie des activités de recherche ACF-IN**

Les activités de recherche peuvent être mises en œuvre selon différentes modalités en terme :

- **d'objectif** : la recherche peut-être qualifiée de « rétrospective », dans le cas où les programmes de recherche analysent les données déjà collectées pour des programmes opérationnels (évaluation des besoins, surveillance, évaluation de programme par exemple) – ou « prospective », si l'activité de recherche a été mise en œuvre spécifiquement pour répondre à une problématique de recherche pré-identifiée ;
- **de durée** : un programme de recherche peut être mis en œuvre dans l'objectif de répondre à des besoins à court, à moyen ou à long-terme, dans le cadre de réflexions prospectives plus globales au sein de l'organisation ;
- **de profil des ressources humaines impliquées dans la recherche** : des consultants externes, des étudiants en thèses ou en masters ainsi que des ressources humaines internes au réseau ACF-IN peuvent mener ou contribuer à des actions de recherche ;
- **de type d'implication d'ACF-IN dans les activités de recherche** : Action contre la Faim - International Network peut être impliqué dans des consortiums de recherche en tant que leader ou en tant que partenaire ;
- **de résultats opérationnels** : un projet de recherche conduit à la production d'outils et/ou de méthodes qui peuvent prendre différentes formes selon les objectifs du projet : recommandations, protocoles, lignes directrices, documents d'information et d'éducation, outils de formations...;
- **de diffusion des résultats** : la diffusion des résultats est réalisée par la diffusion d'articles scientifiques et techniques ainsi que des actions de communication internes et externes. Selon la finalité d'une recherche, elle peut s'adresser à des réseaux de diffusion internes ou externes ;
- **de partenariats** : selon le sujet de la recherche des partenaires de diverses institutions (scientifiques, institutionnelles, opérationnelles, techniques) peuvent être associés au projet.



# III. IMPLANTATION DES PROJETS DE RECHERCHE ACF-IN : LES PRINCIPES DE BASE.

## 1. Définition des besoins et des priorités

Les besoins sont identifiés par les **équipes sur le terrain**, lorsque l'analyse de la situation montre que les équipes sont confrontées à des problèmes pour lesquels il n'existe aucun outil disponible ou aucune méthodologie qui puisse être directement adaptée. La définition des besoins est réalisée selon une approche « ascendante » dite « **bottom-up** ».

Un besoin peut toutefois également être identifié par les équipes des **sièges** d'Action contre la Faim - International Network au cours de leur activité de veille. Il est alors proposé et discuté avec les équipes opérationnelles sur le terrain.

La **priorité** entre les divers besoins de recherche est définie en fonction des priorités stratégiques et conformément à un processus interne de sélection.

## 2. Support du Conseil Scientifique International

Le Conseil scientifique international d'ACF-IN réunit des experts scientifiques issus du monde académique et du monde universitaire. Il assiste le réseau international d'Action contre la Faim dans la définition des **priorités de recherche**, en validant ces priorités et en apportant un **soutien aux programmes de recherche** en cours.

Le Conseil scientifique international émet des recommandations sur les axes de recherche prioritaires, aide à résoudre les problématiques d'aujourd'hui en mobilisant les réseaux scientifiques internationaux et prévoir celles de demain.



### 3. Cycle d'un projet de recherche ACF-IN

Les programmes de recherche sont implantés dans un ou plusieurs pays d'étude, lorsque les conditions de sécurité le permettent.

La conduite d'un projet de recherche suit les étapes suivantes (Schéma 3) :

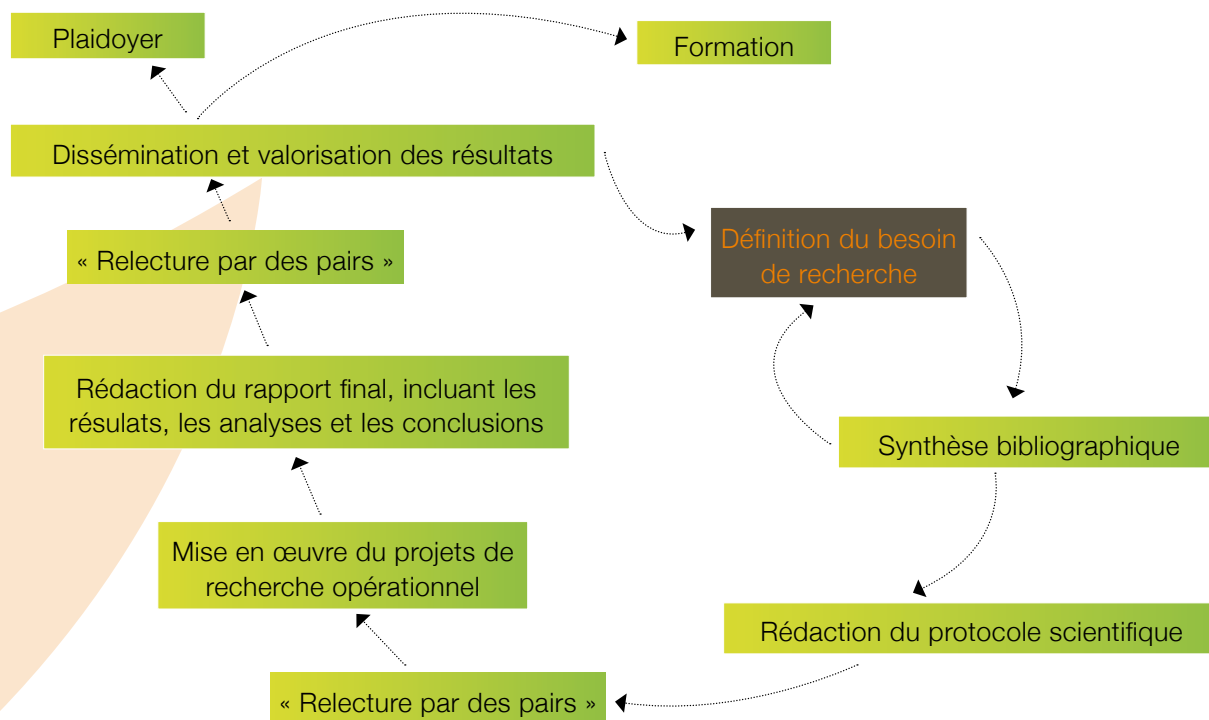


Schéma 3 : Cycle d'un projet de recherche.

- **Définition du besoin opérationnel** : toute activité de recherche débute par une compréhension fine du besoin rencontré par les équipes sur le terrain, et de leurs attentes concrètes pour répondre à ce besoin. La phase de définition du besoin permet d'orienter les recherches dans le domaine spécifié, de définir les attendus concrets de la recherche sur le terrain, et de définir le champ des compétences (scientifiques, institutionnelles, techniques) à associer au projet de recherche.
- **Synthèse bibliographique** : l'analyse bibliographique de la littérature permet de dresser l'état des connaissances scientifiques, techniques et opérationnelles sur le sujet traité.
- **Rédaction du protocole de recherche** : Un protocole de recherche est ensuite établi. Celui-ci fait l'objet d'une révision par des pairs (« peer-review »). Il comporte des informations notamment sur :
  - l'hypothèse de départ ;
  - la relation de partenariat entre les acteurs principaux (conformément au paragraphe III.4) ;
  - la description de la méthodologie scientifique adoptée ;
  - la définition d'une analyse de risque.
- **Mise en place du projet de recherche** : le projet de recherche est implanté conformément au protocole correspondant. En cas d'aléas opérationnels induisant des modifications sur la recherche, le protocole est révisé et adapté.



- **Analyse des résultats et rédaction du rapport final** : un rapport final est établi présentant les résultats et conclusions de la recherche entreprise. Ce rapport est commenté par des experts du domaine concerné (alliant les connaissances géographiques, thématiques et scientifiques).
- **Diffusion et valorisation des résultats** : les résultats sont capitalisés et publiés conformément aux processus internes d'Action contre la Faim - International Network (articles techniques, scientifiques...). Lorsqu'approprié, les membres du personnel reçoivent une formation de manière à s'approprier les nouveaux outils ou méthodes produits à l'issue de la recherche.



© ACF - L. Theeten - Sri Lanka



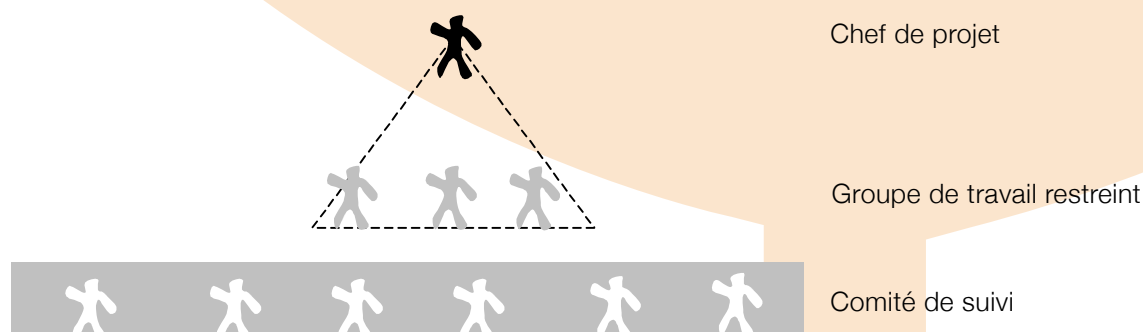
© ACF - Myanmar

## 4. Partenariats pour la recherche

La **création de partenariats scientifiques** constitue la base de toute activité de recherche ACF-IN. Ce système garantit un échange multilatéral de connaissances et de compétences.

Les différents **domaines de compétences** nécessaires pour répondre à un projet de recherche sont identifiés **lors de la définition du besoin de recherche**, et formalisés de l'élaboration du protocole de recherche.

Lors de l'élaboration du protocole, deux principaux groupes de travail sont créés par le chef du projet :



Le **chef de projet** gère le projet dans sa globalité (scientifique, technique, administrative, financière). Il anime le groupe de travail restreint ainsi que le comité de suivi. Il rend des comptes sur tous les plans (techniques, financiers, stratégiques, de communication). Il s'appuie sur les partenaires scientifiques pour garantir le volet « scientifique » de la recherche menée.

Le **groupe de travail restreint** est constitué d'experts issus du monde scientifique, technique et/ou institutionnel. Ce groupe de travail réunit les experts dont les domaines de compétences ont été jugés nécessaires pour répondre à la question de recherche. Il inclut au minimum un partenaire scientifique. Ce groupe est actif dans la mise en œuvre opérationnelle du projet de recherche. Il définit en outre les grandes directions du projet, suit le projet dans sa mise en œuvre, apporte des contributions régulières

sur les résultats obtenus, valide le protocole et le rapport final. Il peut être impliqué dans la réalisation de la recherche proprement dite. Il est impliqué en cas d'introduction de nouveaux partenaires.

Le **comité de suivi** est un comité plus large de personnalités issues d'organisations institutionnelles, d'instituts de recherche, de la société civile, de groupes représentant les utilisateurs des résultats de la recherche menées, ... qui ont pour rôle de relire et de documenter le protocole et le rapport final du projet. Le rôle de ce groupe est de valider l'intérêt de la recherche, et de s'assurer de l'applicabilité des résultats à l'issue de la recherche. Ce comité est sollicité dès le lancement du projet pour valider le type de résultats attendus en fin de projet. Il permet ainsi une meilleure appropriation des résultats sur le terrain et par conséquent une pérennité des actions qui découlent des actions de recherche.

Tous les partenariats de recherche suivent la politique partenariale d'Action contre la Faim - International Network en termes de confiance et de respect ; d'inter - dépendance ; de complémentarité ; de transparence ; de capacité à rendre des comptes et de transmission mutuelle de savoir.

Les partenariats avec des **organisations issues des pays en développement** sont réalisés systématiquement pour toute activité de recherche lorsque cela est réalisable. Ce type de partenariat est privilégié.

ACFIN a pour volonté d'associer systématiquement un partenaire issu du pays de manière à bénéficier de son expertise locale et de s'assurer que le savoir acquis reste au sein de la communauté scientifique nationale.

*Remarque : La contribution d'Action contre la Faim - International Network au sein de consortiums de recherche permet de recueillir une perspective unique dans la pratique et la connaissance des interventions de crises, dans des zones généralement difficiles d'accès.*

## 5. Considérations éthiques

Les projets de recherche menés par Action contre la Faim - International Network sont soumis au respect des règles et normes éthiques imposées au niveau national et international.

Les propositions de recherche suivent les règles en éthique d'ACF-IN et sont soumis aux comités d'éthiques nationaux lorsqu'ils existent.

## 6. Témoigner des besoins de recherche auprès de la communauté internationale

Action contre la Faim - International Network se doit de témoigner **des besoins des populations** au profit desquelles elle travaille.

A l'interface entre les groupes et les communautés sur ses programmes opérationnels de terrain et le monde de la recherche, Action contre la Faim - International Network s'efforce de renforcer l'implication des acteurs scientifiques dans les réflexions au profit des populations vulnérables des pays en développement.



© ACF - Afghanistan

Action contre la Faim - International Network encourage la communauté internationale à concentrer leurs efforts sur les besoins de recherche auxquels sont confrontés la majorité de la population globale, de manière à ce que les recherches conduites au plan international soient en adéquation avec les besoins vitaux du plus grand nombre, des plus démunis et participer efficacement à la lutte contre la faim.



# ANNEXES

<b>ANNEXE 1 :</b> Pays d'intervention ACF-IN (2007)	23
<b>ANNEXE 2 :</b> Objectifs du Millénaire pour le Développement	24
<b>ANNEXE 3 :</b> Charte ACF-IN	25
<b>ANNEXE 4 :</b> Liste des activités techniques d'Action contre la Faim - International Network	26
<b>ANNEXE 5 :</b> Présentation de l'Observatoire de la Faim (le « Hunger Watch »)	30



### LES OBJECTIFS DU MILLÉNAIRE POUR LE DÉVELOPPEMENT

Les objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) qui ont été élaborés pour répondre aux principaux défis de développement mondial devraient être atteints en 2015. Les OMD sont basés sur les actions et les objectifs définis dans la **Déclaration de Millénaire** qui a été adoptée par 189 nations et signée par 147 Chefs d'État et de Gouvernements, lors du **Sommet du millénaire de l'ONU** en septembre 2000.

- Objectif 1: Réduire l'extrême pauvreté et la faim,
- Objectif 2: Assurer l'éducation primaire pour tous,
- Objectif 3: Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes,
- Objectif 4: Réduire la mortalité infantile,
- Objectif 5: Améliorer la santé maternelle,
- Objectif 6: Combattre le VIH/SIDA, le paludisme et autres maladies,
- Objectif 7: Assurer un environnement durable,
- Objectif 8: Mettre en place un partenariat mondial pour le développement.

Plus d'informations sont disponibles sur le site des OMD : <http://www.un.org/millenniumgoals/>

### LA CHARTE ACF-IN

Action contre la Faim est une organisation non gouvernementale. Privée, apolitique, non-confessionnelle, non lucrative, elle a été créée en France en 1979 pour intervenir dans le monde entier. Sa vocation est de sauver des vies en luttant contre la faim, la misère physiologique, les situations de détresse qui menacent de mort des hommes, des femmes, des enfants sans défense.

Action contre la Faim intervient dans l'une au moins des situations suivantes :

- en cas de crise grave, d'origine naturelle ou humaine, menaçant la sécurité alimentaire ou provoquant une situation de famine,
- en cas de déstructuration du tissu social, liée à des raisons intérieures ou extérieures, plaçant certaines populations dans une situation d'extrême vulnérabilité,
- là où l'assistance humanitaire est affaire de survie.

L'action de l'association se situe alors soit pendant la crise elle-même (intervention d'urgence), soit après (programmes de réhabilitation et de relance). Elle peut aussi intervenir dans la prévention des risques. Tous les programmes d'Action contre la Faim ont pour finalité de permettre à leurs bénéficiaires de recouvrer le plus vite possible leur autonomie et les moyens de vivre sans dépendre d'une assistance extérieure.

#### **Dans son activité, Action contre la Faim respecte les principes suivants :**

##### **• INDEPENDANCE**

De façon à préserver et à conserver sa liberté morale et financière, Action contre la Faim agit en fonction de ses propres principes et ne se détermine en aucun cas en fonction d'intérêts de politique intérieure ou étrangère ou d'un gouvernement, quel qu'il soit.

##### **• NEUTRALITE**

Une victime est une victime. Action contre la Faim oeuvre dans le respect d'une stricte neutralité et impartialité politiques et religieuses. Elle peut cependant être conduite à dénoncer les atteintes aux droits de l'homme dont elle est témoin, ainsi que les entraves mises au bon déroulement de sa mission humanitaire.

##### **• NON DISCRIMINATION**

Action contre la Faim se refuse, dans son action, à toute discrimination de race, de sexe, d'ethnie, de religion, de nationalité, d'opinion ou de classe.

##### **• ACCES LIBRE ET DIRECT AUX VICTIMES**

Action contre la Faim fonde son action sur une exigence de libre accès aux victimes et sur le contrôle direct de ses programmes. Elle se donne tous les moyens pour y parvenir et s'autorise à dénoncer les entraves mises à son action et à agir pour y mettre fin. Elle vérifie aussi l'affectation de ses ressources, afin que celles-ci parviennent bien aux individus en situation précaire auxquels elles sont destinées. En aucun cas, les partenaires avec lesquels elle peut être amenée à travailler ne doivent être les ultimes bénéficiaires de ses programmes d'aide.

##### **• PROFESSIONNALISME**

Action contre la Faim fonde la conception, la réalisation, la gestion et l'évaluation de ses programmes sur des exigences de professionnalisme et sur la capitalisation de son expérience, afin d'optimiser son efficacité et l'utilisation de ses ressources.

##### **• TRANSPARENCE**

Action contre la Faim s'engage, vis à vis de ses bénéficiaires comme de ses partenaires et donateurs, à respecter transparence et information dans l'affectation et la gestion de ses fonds, et à se doter de toutes les garanties visant à apporter la preuve de sa bonne gestion.

***Tous les membres d'Action contre la Faim, dans le monde entier, adhèrent aux principes de la charte et s'engagent à la respecter.***

### LISTE DES ACTIVITÉS TECHNIQUES D'ACF-IN

#### Nutrition et Santé

DOMAINES	ACTIVITÉS
• <b>Nutritionnel</b>	Recherche/contrôle des types d'activité Formation des assistants en soins et santé Habitudes d'hygiène / principes de base Contrôle nutritionnel HIV / nutrition Construction des moyens / formation
• <b>Médical</b>	Dispensaires Santé mère et enfant EPI Centre Centre de traitement du choléra
• <b>Psychologique</b>	Promotion de la relation mère / enfant Construction de moyens / formation Promotion de l'allaitement Soutien psychologique, suivi médical Soutien psychologique aux personnes porteuses de VIH Protection et témoignages

#### Eau, Assainissement et Hygiène

DOMAINES	ACTIVITÉS
• <b>Etude et analyse du contexte</b>	Etudes hydriques socio-économiques Contrôle Connaissance, Attitude, Pratiques (KAP) Bilan des ressources hydriques existantes et potentielles Recherche de nouvelles ressources hydriques
• <b>Approvisionnement en eau</b>	Construction / réhabilitation des points d'eau : - Puits à ciel ouvert - Puits - Sources - Rivières / barrages - Collecte des eaux pluviales et étangs Conservation des sources : - Reforestation Systèmes destinés à l'agriculture (irrigation) et au bétail Installation de systèmes d'extraction de l'eau: - Manuel (ex. corde et seau) - Gravité - Pompes manuelles - Pompes électriques - Systèmes solaires Analyse et contrôle de la qualité de l'eau Traitement des eaux Distribution et stockage
• <b>Elimination des excréments</b>	Promotion de l'élimination des excréments - Construction / réhabilitation des latrines

.....	- Compost
.....	- Réseaux d'égouts
.....	- Traitement des eaux usées
<b>• Dispositifs d'écoulement et eaux usées</b> .....	Systèmes de drainages
.....	Protection des bancs
.....	Drainage et traitement des eaux usées
<b>• Gestion des déchets solides</b> .....	Identification des déchets solides
.....	Fosse de rejet
.....	Récupération des rejets
.....	Recyclage
.....	Gestion des déchets médicaux
<b>• Indicateurs de contrôle</b> .....	Analyse des risques
.....	Identification des indicateurs d'hygiène
.....	Distribution de moustiquaires
.....	Insecticides, foeticides et désinfection
.....	Pièges à mouches
<b>• Promotion de l'hygiène et de l'environnement</b> .....	Construction / réhabilitation des structures d'hygiène
.....	- Douches
.....	- Buanderies
.....	- Installations de lavage à main
.....	Distribution de kits hygiéniques
.....	Promotion de l'hygiène
.....	- Habitudes hygiéniques de base
.....	- Utilisation de l'eau
.....	- Utilisation appropriée des latrines
.....	- Hygiène et nourriture
<b>• Transfert des connaissances et formation</b> .....	Renforcement des structures locales et formation correspondante
<b>• Mise en oeuvre des moyens locaux</b> .....	Mise en place des comités de l'eau et de la santé
.....	Recueil de données et transfert de l'information
.....	Développement de la politique sur l'eau
<b>• Gestion du risque</b> .....	Prévention
.....	Mitigation
.....	Préparation

## Sécurité alimentaire

### DOMAINES

### ACTIVITÉS

<b>• Etudes, évaluations</b> .....	Evaluation des besoins (niveaux macro/micro)
.....	Etude de vulnérabilité
.....	Schéma causal de la malnutrition
.....	Profil des bénéficiaires de programmes alimentaires
.....	Systèmes de surveillance
.....	Enquête Connaissance, Attitude, Pratiques (KAP)
.....	Suivi



.....	Evaluation
.....	Systèmes d'information géographiques
.....	Statistiques
<b>• Aide alimentaire</b>	Distribution de micro-nutriments
.....	Distribution de couverture alimentaire < 5
.....	Cantines
.....	Distribution alimentaire générale
.....	Distribution alimentaire ciblée
.....	Nourriture contre Travail
.....	Contrôle de Qualité
.....	Rations familiales
<b>• Camps de personnes re-localisées</b>	Foyers
.....	Domaines non alimentaires
<b>• Interventions monétisées</b>	Donations de fonds
.....	Bons justificatifs
.....	Rétribution financière contre travail
.....	Réseaux sécurisés
<b>• Support à l'économie familiale</b>	Activités génératrices de revenu
.....	Soutien aux coopératives
.....	Soutien aux filières
.....	Commercialisation
.....	Foyers améliorés
.....	Restructuration des marchés
<b>• Agriculture</b>	Formation technique
.....	Stockage
.....	Potagers et vergers
.....	Formation à la diversification alimentaire
.....	Irrigation/Protection de l'eau
.....	Reproduction
.....	Gestion des ravageurs et maladies
.....	Compost
.....	Multiplication des semences
.....	Introduction de semences améliorées
.....	Fermage traditionnel
.....	Gestion des ressources naturelles/Gestion de l'érosion des sols/ Désertification
.....	Distribution de semences et d'outils
<b>• Pisciculture</b>	Ponte
.....	Distribution de matériel de pêche
.....	Alevinage
<b>• Animal</b>	Elevage animalier / Fécondation
.....	Distribution de fourrage
.....	Santé animale Renforcement des réseaux
.....	Vaccination
.....	Apiculture
.....	Aviculture
.....	Gestion de troupeaux

- **Autres**..... Recherche
- ..... Capitalisation
- ..... Réduction des risques de catastrophes
- ..... Mise en place des compétences institutionnelles
- ..... Soutien technique
- ..... Communication Externe
- ..... Partenariat local
- ..... VIH/Paludisme/Tuberculose
- ..... Santé mentale



## PRÉSENTATION DE L'OBSERVATOIRE DE LA FAIM : LE « HUNGER WATCH »

Le Hunger Watch constitue l'épicentre d'ACF-IN en matière de politique de défense et de recherche. Basé dans le bureau londonien d'ACF-IN, le Hunger Watch contribue à la réduction de la malnutrition aiguë, grâce à la collecte d'information et à l'influence qu'elle exerce sur les us et coutumes des médecins, des décideurs majoritaires et de l'opinion publique, à travers une politique de conseil et de défense basée sur des témoignages. Une équipe d'analystes politiques et d'experts juridiques réalise un vaste travail afin d'identifier les causes, les responsables et les réponses aux crises alimentaires actuelles. La mission du Hunger Watch est d'examiner les facteurs liés aux causes de malnutrition, tels que les conflits, les marchés volatiles, les saisonnalités, l'égalité des sexes et le VIH/SIDA. Notre équipe est chargée d'analyser l'interdépendance de ces facteurs avec la malnutrition aiguë. Le Hunger Watch mène également une enquête auprès des foyers et des individus touchés par la malnutrition et par la faim, afin de recueillir des témoignages de première main et d'engager des discussions sur leur expérience de la pénurie alimentaire.

Le Hunger Watch recueille, compile, et analyse les données et les informations provenant des programmes implantés sur le terrain par ACF-IN dans plus de 40 pays. Le Hunger Watch s'efforce de mieux comprendre la faim de manière globale et de participer aux actions correspondantes destinées à faire face aux crises humanitaires, en collectant des données sur l'implantation quotidienne de projets, sur les surveillances réalisées sur le terrain, sur les recherches techniques en cours et sur l'Évaluation Participative Rurale (PRA, « Participatory Rural Appraisal »), largement diffusée. La communication qu'il entretient de manière constante avec le milieu universitaire, permet au Hunger Watch de garantir le lien entre les investigations terrain et la recherche scientifique, et de porter la voix des communautés vulnérables dans les délibérations humanitaires internationales.

Le Hunger Watch développe également des outils destinés à comparer l'ampleur et la profondeur des crises alimentaires à travers le monde. Grâce à la précision des panels fournis par l'outil Needs Matrix sur les seuils et les logiques de cause-à-effet, et à l'accès aux témoignages recueillis sur le terrain, le Hunger Watch est aujourd'hui en mesure de publier des données fiables et précises sur les crises alimentaires. Le Hunger Watch a également connecté à son logiciel Global Needs Matrix la sauvegarde et le classement des données externes d'ACF-IN sur la faim.

Activités de plaidoyer du Hunger Watch et activités de recherche en cours :

- **Saisonnalité et Faim** dans les foyers ruraux démunis en Asie du Sud-Est et en Afrique Subsaharienne. Thématiques des cycles récurrents de faim et de malnutrition. Politiques et programmes concernant la mitigation de la saisonnalité globale. Recommandations d'un « assortiment de base » dans la lutte contre le facteur clé le plus négligé de la malnutrition aiguë globale.
- **Cartographie des « carences alimentaires »** : cartographie des échéances et répartition géographique des carences alimentaires saisonnières dans les pays caractérisés par une forte tendance au gaspillage aigu ; politiques envisagées et actions mises en place dans ces pays.
- **Voix locale** : Recherche participative à long terme et projets de prévention en Zambie et au Niger :
  - **garanties** (propositions de crédits garantis par des biens) avantages, échanges et limites pour les crises alimentaires chroniques du Niger,
  - **intégration de la nutrition et des services liés au VIH** pour les foyers de Kitwe/Zambie.
- Conséquences des **changements climatiques** sur les taux de malnutrition et sur le niveau de vie des foyers.
- Conséquences des **prix des denrées alimentaires** auprès des ménages vivant dans les missions d'ACF-IN (impact sur le niveau de vie et la malnutrition aiguë).

Les résultats et les recommandations ont pour but d'informer et de faire évoluer les pratiques et les politiques humanitaires, et de permettre à ACF-IN de renforcer ses propres compétences, d'améliorer l'effectivité de ses programmes et d'influer sur les décideurs externes. Le rôle du Hunger Watch est également d'offrir une perspective locale, conséquence de l'étroite collaboration qui existe entre ACF-IN et les communautés régionales.

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

BEAUDRY, M. ; DELISLE, H.; HAMELIN, A.M.; « La nutrition publique, un nouveau paradigme » ; Nutrition science en évolution 2004 ; 3 : 15-28.

DELISLE, H., HATCHER ROBERTS, J.; MUNRO, M.; JONES, L.; W. GYORKOS, T.; “The role of NGOs in global health research for development”; Public Health Nutrition 2005; 8: 743-8, and in Canadian J Public Health 2004; 95: 395-7.

FAO; The state of Food Insecurity in the World; 2006.

Frascati Manual 2002; Proposed Standard Practice for Surveys on Research and Experimental Development, OECD, 2002.

McGRATH, M. ; SHOHAM, J. ; O'REILLY, F. ; “Nutrition research in emergencies: an investigation of the feasibility of an ENN research workshop”; Emergency Nutrition Network; 2003.

The Lancet; Maternal and Child Undernutrition; Series paper 1 January; 2008.

WHO/UNICEF Joint Monitoring Programme for Water Supply and Sanitation, 2004.

WHO; World report on knowledge for better health: strengthening Health Systems, 2004.

### Recherche et éthique

Reports on Research in Developing Countries by the Nuffield Foundation in the UK - Nuffield Council on Bioethics: “The ethics of research related to healthcare in developing countries - a follow-up Discussion Paper », London, Nuffield Council, 2005.

[http://www.nuffieldbioethics.org/fileLibrary/pdf/HRRDC\\_Follow-up\\_Discussion\\_Paper001.pdf](http://www.nuffieldbioethics.org/fileLibrary/pdf/HRRDC_Follow-up_Discussion_Paper001.pdf)

«International Ethical Guidelines for Biomedical Research Involving Human Subjects» which is prepared by the Council for International Organizations of Medical Sciences (CIOMS) in collaboration with the World Health Organization.

[http://www.cioms.ch/frame\\_guidelines\\_nov\\_2002.htm](http://www.cioms.ch/frame_guidelines_nov_2002.htm)

### Sites Internet de référence

Politiques et documentations techniques ACF-IN :

<http://www.actioncontrelafaim.org/publications/technique-et-recherche/>

Département “Humanitarian Aid Department” of the European Commission :

[http://europa.eu.int/comm/echo/index\\_en.htm](http://europa.eu.int/comm/echo/index_en.htm)

Document “The World Bank participation Sourcebook” (1996) :

<http://www.worldbank.org/wbi/sourcebook/sb0100.htm>

Informations sur les Objectifs du Millénaires :

<http://www.un.org/millenniumgoals/>

Plate-forme “Global Humanitarian” – Principes de partenariats :

<http://www.globalhumanitarianplatform.org>



## ACF - INTERNATIONAL NETWORK

### CANADA

7105 Rue St-Hubert, Bureau 105  
H2S 2N1 Montréal, QC, Canada  
E-mail: [info@actioncontrelafaim.ca](mailto:info@actioncontrelafaim.ca)  
Tel : (+1) 514-279-4876  
Fax (+1) 514-279-5136  
Web: [www.actioncontrelafaim.ca](http://www.actioncontrelafaim.ca)

### ESPAGNE

C/Caracas 6, 1°  
28010 Madrid, España  
E-mail: [ach@achesp.org](mailto:ach@achesp.org)  
Tel: 34 91 391 53 00  
Fax: 34 91 391 53 01  
Web: [www.accioncontraelhambre.org](http://www.accioncontraelhambre.org)

### FRANCE

4 rue Niepce  
75662 Paris cedex 14  
E-mail: [info@actioncontrelafaim.org](mailto:info@actioncontrelafaim.org)  
Tel: 33 1 43 35 88 88  
Fax: 33 1 43 35 88 00  
Web: [www.actioncontrelafaim.org](http://www.actioncontrelafaim.org)

### ROYAUME-UNI

First Floor, rear premises,  
161-163 Greenwich High Road  
London, SE10 8JA, UK  
E-mail: [info@aahuk.org](mailto:info@aahuk.org)  
Tel: 44 208 293 6190  
Fax: 44 208 858 8372  
Web: [www.aahuk.org](http://www.aahuk.org)

### ETATS-UNIS

247 West 37th, Suite #1201  
New York, NY 10018 USA  
E-mail: [info@actionagainsthunger.org](mailto:info@actionagainsthunger.org)  
Tel: 212-967-7800 Toll free : 877-777-1420  
Fax: 212-967-5480  
Web: [www.actionagainsthunger.org](http://www.actionagainsthunger.org)

